

CONTROLE DE LA QUALITE DU TRI DES DECHETS DE CHELLES LE 5 MARS 2012



Rappel: Un contrôle qualité consiste à analyser le tri des habitants avant la collecte. Les erreurs importantes sont systématiquement signalées aux habitants par le refus du bac à la collecte et par la visite d'un agent du Sietrem. Les erreurs moins importantes font l'objet d'une note déposée dans la boîte aux lettres et d'une visite d'un agent.



Observations particulières

Le 5 mars 2012, un contrôle qualité a été effectué sur la commune de Chelles et les résultats, comparés à ceux du 7 décembre 2011, restent bons :

- Le nombre de bacs ne contenant pas d'erreurs augmente (66,7% sur ce contrôle et 62,9% en décembre 2011).
- Le nombre de bacs notés avec de petites erreurs (26,3%) diminue de 6%.
- Le nombre de bacs refusés (7,1%) augmente par rapport au dernier contrôle qualité (4,8%).

Les données relevées soulignent que les principales erreurs sont encore dues à la confusion entre les plastiques recyclables (bouteilles, bidons et flacons) et ceux qui ne le sont pas (films plastiques, barquettes...). On note un pourcentage important (28,6% des bacs refusés) d'objets divers non recyclables (papier peint, bois, vêtement, déchets de salle de bain ...).

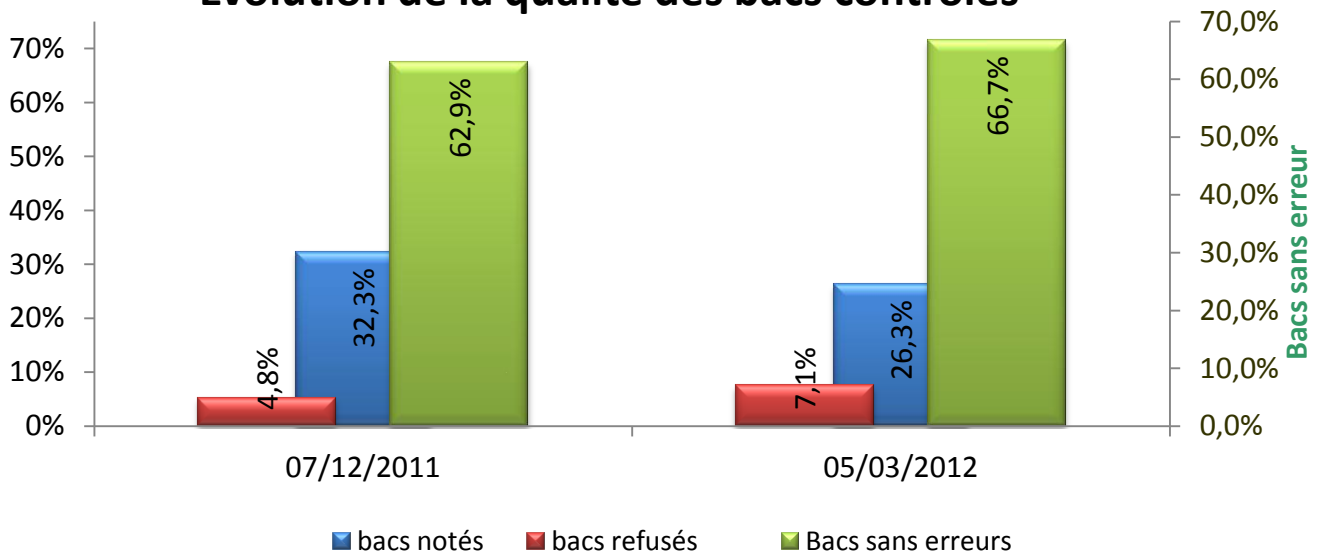


Intervention du syndicat

Les agents du SIETREM sont mobilisés pour améliorer l'information auprès des habitants. Cependant, afin d'améliorer l'efficacité des futures campagnes de sensibilisation, le soutien de votre commune est nécessaire à travers vos outils de communication.

Des réunions publiques, des interventions sur le marché, des articles dans le journal municipal, peuvent être effectués. Le Sietrem se tient à votre entière disposition pour vous fournir toute la documentation nécessaire.

Evolution de la qualité des bacs contrôlés



Bilan des bacs contrôlés :

	5 mars 2012		décembre 2011
	Nombre	Pourcentage	Pourcentage
<i>Bacs contrôlés</i>	99	-	-
<i>Bacs refusés</i>	7	7,1%	4,8%
<i>Bacs notés : petites erreurs</i>	26	26,3%	32,3%
<i>Bacs corrects</i>	66	66,7%	62,9%

Répartition des erreurs dans l'ensemble des bacs contrôlés^(*) :

	5 mars 2012		décembre 2011
	Nombre	Pourcentage	Pourcentage
<i>Plastiques</i>	32	32,3%	40,3%
<i>Ordures ménagères</i>	4	4%	2,4%
<i>Polystyrène</i>	4	4%	4,8%
<i>Divers</i>	8	8,1%	5,6%
<i>Sans erreur</i>	66	66,7%	62,9%

(*) : Un même bac peut contenir plusieurs erreurs. Le total est donc supérieur à 100 %

Erreurs observées dans les bacs refusés :

	5 mars 2012		décembre 2011
	Nombre	Pourcentage	Pourcentage
<i>Plastiques</i>	7	100%	183,3%
<i>Ordures ménagères</i>	4	57,1%	50%
<i>Polystyrène</i>	1	14,3%	33,3%
<i>Divers</i>	2	28,6%	33,3%

Secteurs contrôlés :

Compris entre l'avenue du Maréchal Foch, les rues Poncelet, Henri Poincaré et l'avenue du Général de Gaulle.

